



CONDITIONS DU COUPON – WONDER MUM

Ce coupon est échangeable contre deux (2) billets d'avion aller-retour selon les conditions suivantes :

1. Deux (2) billets d'avion aller-retour en vol direct pour deux (2) personnes, soit le gagnant et la personne de son choix, **vol opéré par VUELING depuis l'aéroport d'Orly, à Barcelone.**
 - i. La date du vol doit être comprise entre le **01 octobre 2015 et le 18 décembre 2015**, sauf pendant les périodes suivantes:
 - a. **Du 26 octobre au 2 novembre 2015**
 - b. **Du 18 décembre au 31 décembre 2015**
 - ii. Ces vols doivent être réservés au moins quinze (15) jours à l'avance. Les réservations ne peuvent être modifiées une fois réalisées.
 - iii. Le coupon inclura les taxes d'aéroport et l'enregistrement d'un (1) bagage de vingt-trois (23) kilos par passager.
 - iv. VUELING ne sera pas responsable, en aucun cas, des frais de déplacement depuis les aéroports d'origine et d'arrivée, ou encore des frais d'hébergement et de repas du passager.
 - v. Le gagnant et la personne qui l'accompagne doivent voler ensemble, dans le même avion, aux mêmes dates. En aucun cas les billets ne seront réservés séparément.
 - vi. Conformément à l'Article 3 du Règlement (EC) No. 261/2004, les vols qui font l'objet de cette promotion sont exclus de son périmètre d'application puisque ces vols sont gratuits.
 - vii. Les vols qui font l'objet de cette promotion seront gérés par mail avec l'agence Grayling : vuellingfrance@grayling.com.
 - viii. Le gagnant est tenu de vérifier les disponibilités des avions sur le site internet de Vueling www.vueling.com avant de soumettre sa demande.